

# Rapport de gestion 2022

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'année 2022 écoulée, osons le dire, nous ramène à une situation endémique normale avec la levée des contraintes liées au COVID-19. L'activité économique reprend. Reste à faire le bilan des dégâts causés par cette crise internationale.

L'histoire, elle, continue de nous surprendre et un nouvel événement majeur trouble le calme politique et économique de la vieille Europe, le conflit russo-ukrainien, drame humain qui met à mal nombre de secteurs d'échanges et d'approvisionnements aux marchandises de toute sorte.

Le secteur énergétique est principalement concerné par des prévisions alarmistes en matière de fourniture de gaz et d'électricité, entre autres.

Un plan d'action en cas d'urgence, mis en place par le Conseil d'État, oblige les communes à prévoir une aide d'urgence aux citoyens en cas de coupure d'électricité.

Pour notre village, l'ancien abattoir est disponible comme point de rencontre d'urgence – PRU –, à équiper avec un groupe électrogène et quelques lumières d'appoint, comme lien avec les services tels que Police, Pompiers, Services de santé.

Le développement immobilier de notre commune suit sa courbe ascendante avec deux chantiers en cours en 2022, pour un total de 7 nouvelles unités locatives, et des projets dans les starting-blocks pour 2023, concernant 12 logements supplémentaires. On notera aussi le nombre croissant de demandes pour la pose de PAC et de panneaux solaires. L'entretien du patrimoine communal se poursuit par la commande en juin 2022 de boilers PAC pour nos appartements. Un retard conséquent pour leur installation, approvisionnement difficile en pièces de fabrication, repousse la mise en service, qui interviendra, nous l'espérons, avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

La disponibilité des terrains constructibles est de fait actuellement bloquée. La révision du plan d'affectation communal étant en cours, et la zone constructible étant trop importante selon le Canton, de nouveaux chantiers ne peuvent être entrepris que dans le cadre du bâti existant. La détermination du Canton à notre projet déposé au mois de juin se fait attendre et les négociations sur la délimitation de notre zone à bâtir sont repoussées en 2023.

Autre dossier en lien direct avec l'évolution démographique régionale, les écoles auront besoin de nouveaux locaux, salles de classe et de gymnastique, qui manquent selon les besoins et les normes en vigueur. Le débat est ouvert sur les emplacements disponibles à la Sarraz, à Eclépens, ou selon certaines propositions, sur le site de Saint-Loup. Les discussions sont nécessaires très rapidement pour ne pas s'en remettre aux habituels pavillons.

L'état des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées nous préoccupe aussi et divers passages de caméras ont permis d'identifier les tronçons problématiques. Ainsi, la conduite EC du chemin du Moulin a été remplacée sur sa partie supérieure et nettoyée sur la partie inférieure. Deux chambres de contrôle séparées EC-EU ont été construites en bonne et due forme à la Pierre au Loup. La prévision de travaux conséquents à la rue du Four est à étudier pour 2023. Le remplacement de la conduite d'eau potable dans le village reste d'actualité sans être une urgence. La pose de compteurs reste pendante,

une réflexion financière démontrant un rapport défavorable entre le coût de cette mesure et le statu quo actuel au forfait.

Le réseau routier, en bon état dans la zone village, présente des signes évidents de vieillesse sur la route de Cuarnens. Le projet d'une réfection sera à l'étude en 2023. Le revêtement du chemin des Ecoliers revient au-devant de l'actualité, avec une relance des études en 2022, qui devrait déboucher sur la soumission d'un préavis au Conseil en 2023. Quant à la mise en place d'une zone 30 km/h au centre de la localité, un préavis demandé par le Conseil général sera présenté à la séance de juin 2023.

Le projet de régionalisation de l'épuration des eaux usées regroupant 15 communes – EHVV – a pris, après de longues discussions, le chemin de la réalisation proprement dite. Les statuts ont été adoptés par la Municipalité en séance du 31 octobre 2022 et par le Conseil général lors de l'assemblée du 8 décembre 2022. Ils seront signés ultérieurement par toutes les communes signifiant la création de l'association, maître d'œuvre du projet. Notre station d'épuration, que ce même projet transformera en station de pompage – via Dizey – est à surveiller, les années de fonctionnement et l'augmentation du volume à traiter en font un point sensible à suivre avec attention.

L'Association intercommunale de la Piscine et du Camping de la Venoge (AIPCV) suit son cours, qui n'est pas vraiment celui d'un fleuve tranquille. Les travaux d'assainissement du camping, du toit du restaurant et la pose de panneaux photovoltaïques sont lancés. Des travaux de mise en conformité de la cuisine viendront s'y ajouter. La fréquentation en 2022 a explosé, certes grâce à la météo exceptionnelle, mais aussi de par les mesures engagées pour étoffer l'offre, tant pour les privés que pour les écoles. Ceci se traduit par une hausse des coûts, la gestion administrative et la surveillance des bassins ayant été un vrai défi sur cette année.

Une fois n'est pas coutume, la facture sociale s'annonce à la baisse, suite à la bonne tenue de l'économie et donc du faible taux de chômage, et à la reprise accélérée d'une partie des charges par le Canton, conformément aux accords passés en 2020 avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

La sécurité et le soutien à la population se traduisent par un service de défense incendie et une disponibilité de la protection civile efficace. Le recrutement de sapeurs-pompiers reste difficile, malgré les efforts d'information de notre SDIS basé à Penthelaz. Les prestations de la protection civile se doivent d'être correctement ciblées pour une action lors d'événements imprévisibles et exceptionnels, tel que la crise COVID l'a démontré. Aucun changement notable n'est à signaler dans l'évolution de ces deux services.

Notre patrimoine forestier et agricole ne requiert que peu d'entretien et aucune intervention importante n'a été nécessaire cette année, hormis un contrôle d'une portion de drainage sur la parcelle cultivée de Bois Villard.

L'administration communale peut se comparer à un cœur de sportif qui, au fil des entraînements, augmente ou diminue son rythme d'action. Le gonflement du volume des dossiers à traiter et à classer requiert toute l'attention et les compétences de notre bureau qui, comme à son habitude, gère de manière efficace toute situation qui lui est soumise.

Le suivi de nos espaces verts, la place de jeu, le cimetière et les bords de route, de même que le déneigement hivernal a été assuré par notre collaborateur communal, avec le concours d'une entreprise externe pour certains travaux d'entretien ou encore d'une aide ponctuelle.

Nos locaux tenus propres et accueillants par notre concierge et la décoration des extérieurs, par notre préposé aux aménagements floraux, donne à notre village un sentiment de bien-être toujours renouvelé.

La période de Noël a vu nos fontaines mettre leurs habits de fête, laissant toutefois le sapin de l'Église, sans boule ni lumière, en rapport avec les souhaits d'économie d'énergie et aussi, il faut le dire, du coût jugé trop élevé d'installation et de démontage.

Pour conclure, mes remerciements s'adressent à toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre commune, aux membres de la municipalité qui m'entourent avec efficacité et motivation, et j'encourage chacun et chacune à poursuivre leur engagement pour pérenniser le bon état d'esprit et la qualité de vie dans notre village.

Avril 2023, Chevilly.